

Dossier de Presse

Exposition « Designed landscapes – Brussels 1775-2020 »

Fondation CIVA, Bruxelles

L'exposition propose aux visiteurs un regard inédit sur le paysage de la capitale, faisant découvrir, sous la forme d'un panorama richement illustré, l'histoire tout à fait singulière de ses parcs et jardins, mais aussi de la trame végétale qui la structure. Focalisée sur les espaces à caractère public, elle permet une lecture nouvelle de ces lieux du quotidien, que l'on parcourt peut-être distraitement, sans toujours en déchiffrer le style, l'époque, la raison d'être...

Les auteurs de ces créations paysagères, bien souvent restés dans la pénombre de l'histoire, sont également mis à l'honneur, dans une démarche qui vise à montrer que loin d'être le fruit du hasard ou de la nature, ces espaces dessinés sont des créations artistiques à part entière.

* * *

Synopsis

Donner à voir, donner à comprendre le vaste arc temporel qui s'étend des années 1775 à l'époque contemporaine, telle est l'ambition que s'est donnée le CIVA pour donner au visiteur une véritable vision d'ensemble des créations paysagères de la capitale. Non seulement les œuvres – les parcs, les jardins, les avenues plantées...-, mais aussi leurs auteurs, souvent méconnus, sont mis en lumière à l'occasion de cette exposition.

Sur une vaste ligne du temps qui se déploie dans la grande salle du CIVA, le visiteur découvre, tout au long de son parcours, la succession des grandes époques stylistiques, les moments de rupture, les changements des modes et des goûts ...

Mais il peut aussi, dans une lecture multi-strates, découvrir les grands événements historiques et politiques, les mouvements artistiques contemporains (arts plastiques, architecture, musique...), et mettre en parallèle les créations bruxelloises avec celles d'autres capitales européennes : Paris, New York, Berlin....

L'originalité du développement des espaces paysagers bruxellois est indéniable, or, elle a rarement été mise en contexte avec les créations des autres grandes capitales. Que se passait-il à Paris, Londres ou Berlin quand Léopold II imaginait de grands parcs pour Bruxelles ? Quels ont été les grands modèles, les influences ? Quelles sont les tendances dans la pratique contemporaine ?

Tout cela, le visiteur peut le découvrir au long de sa déambulation, qui est également enrichie par la présentation de documents et d'objets originaux rares et jamais montrés : plans, manuscrits, sculptures, tableaux

Une section est tout particulièrement dédiée à la figure de l'architecte paysagiste et de ses « outils », et met en lumière le travail sur la topographie, l'utilisation de l'eau, de la végétation, mais aussi le travail sur la dimension du temps...

Ainsi, cette exposition convie le visiteur à découvrir les multiples facettes de l'art paysager bruxellois, permettant de le resituer dans un contexte large, mais aussi de saisir la façon dont ces espaces, imaginés et dessinés au fil des siècles, ont profondément façonné le visage la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le parcours

La scénographie, imaginée comme un sismographe de l'art des jardins, permet au visiteur, dans une vision dynamique où l'espace reflète le temps, de repérer les temps forts de cette histoire paysagère bruxelloise, mais aussi les périodes « creuses », ou les phases de transition...

La ligne du temps, se déployant au milieu de la salle principale, se dépliant au fil des aléas de l'histoire, est déclinée dans l'espace alentour, avec des vitrines d'objets précieux, des plans originaux, des manuscrits...

L'originalité de cette ligne du temps, dont la colonne vertébrale est constituée par des plans de parcs, est de représenter ces plans à échelle rigoureusement uniforme, dans un langage graphique simple et unifié. Cette présentation graphique permet une lecture analytique et comparative des formes, qui n'a encore n'a encore jamais été proposée pour le cas de la région bruxelloise.

Ainsi, le visiteur est convié à une lecture visuelle de l'histoire, qui lui permet non seulement de saisir les changements de formes et de tracés, mais aussi d'échelle. Le Bois de la Cambre, par exemple, créé sous Léopold II, fait, avec ses 120 hectares, figure de mastodonte face au Parc de la Senne, parc linéaire d'à peine un hectare créé en 2016.

Dans les salles secondaires, les visiteurs peuvent découvrir des thématiques spécifiques comme la topographie, l'horticulture, ou encore les cimetières...

Des projections de films complètent l'expérience de visite, en rendant des atmosphères, des textures végétales, ou encore l'usage des lieux par les habitants....

Ainsi, dans cette exposition où l'accent est mis sur une compréhension visuelle du récit, les différents outils scénographiques offrent aux visiteurs une expérience de visite aux diverses facettes, facettes complémentaires dont l'objectif est, avant tout, de traduire la richesse du sujet.

Réalisé avec le département pédagogique du CIVA, un ensemble d'outils didactiques – feuillet-jeux, livret pédagogique, etc. – accompagne les jeunes visiteurs dans leur découverte de l'exposition et dans leur acquisition des clefs de lecture du paysage.

Événements annexes

Un certain nombre d'événements accompagnent l'exposition : conférences de paysagistes et d'historiens des jardins ; visites thématiques ciblées pour des groupes d'étudiants en paysage, en urbanisme... ; débats, tables rondes sur la question du paysage à Bruxelles ; parcours guidé et atelier sur la thématique des saisons au fil du végétal à destination des groupes scolaires et des familles. ...

Les dates

EXPOSITION

DESIGNED LANDSCAPES

Brussels 1775 - 2020

16.11.18 — 31.03.19

CONFERENCES

10.12.18 Catherine Mosbach*

24.01.19 Gross.max.*

07.02.19 Thilo Folkerts**

21.02.19 Gilles Clément*

14.03.19 Marti Franch (EMF)**

21.03.19 Table ronde

TOWARDS FUTURE DESIGNED LANDSCAPES**

* en partenariat avec la Faculté d'Architecture KU Leuven

** en partenariat avec la Chaire Paysage de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta, ULB

Introduction

Le jardin est associé depuis longtemps à l'histoire de la ville. Bruxelles, aux XVII^e et XVIII^e siècles, possède à l'intérieur de ses remparts de très nombreux espaces végétalisés à vocation décorative ou pratique : parc du palais du Coudenberg, jardins des demeures aristocratiques et des établissements ecclésiastiques, vergers, lieux consacrés à la culture, blanchisseries.

La notion de jardin public ne s'impose pourtant que tardivement à la fin du XVIII^e siècle. Ce nouveau concept va désormais accompagner tout le développement de la ville et de la région à travers des déclinaisons d'une impressionnante richesse typologique et esthétique : parcs, squares, jardins, boulevards plantés, promenades, cimetières, cités-jardins... L'exposition propose la redécouverte de ce vaste patrimoine paysager qui reste en partie méconnu.

1. LA NAISSANCE DU PARC PUBLIC. 1775-1784.

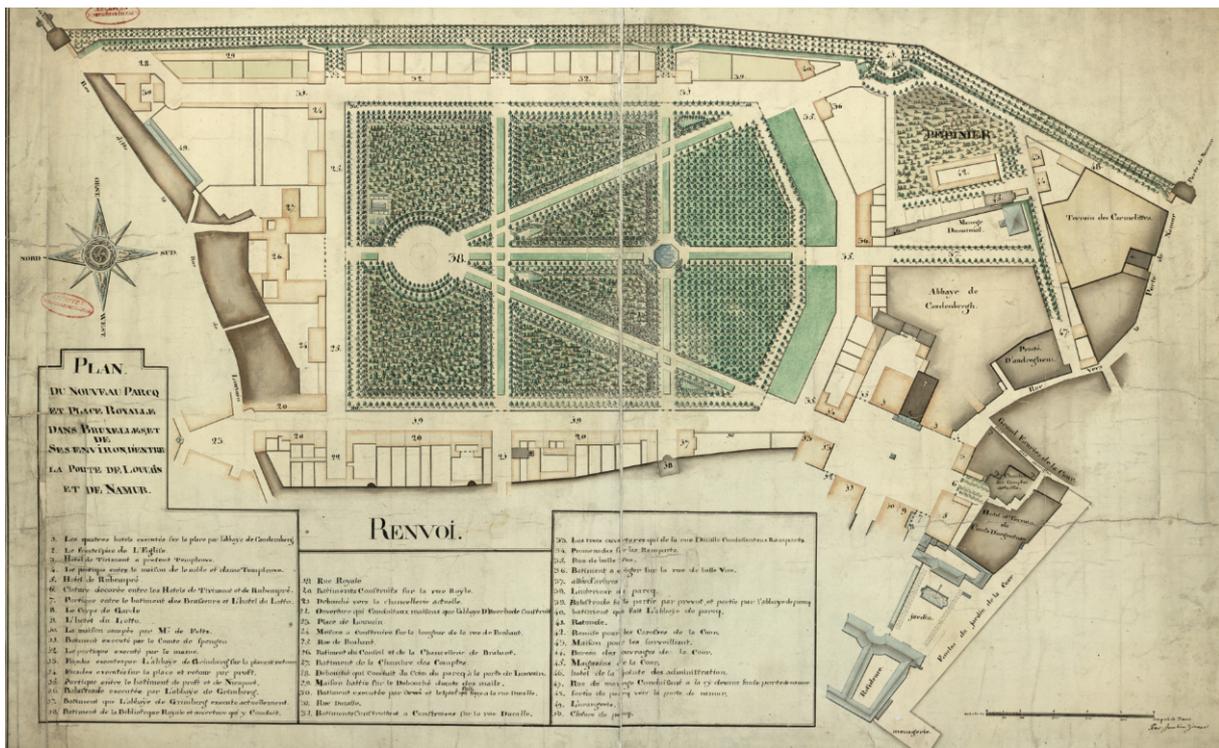


Figure 1. Barnabé Guimard, plan du parc de Bruxelles, de la place Royale et de leurs environs, dessin de Joachim Zinner, vers 1780 © Archives Générales du Royaume, Cartes et plans manuscrits 41.

La création du parc de Bruxelles et du quartier royal qui l'entoure est un moment clé dans l'histoire de l'architecture paysagère et de l'urbanisme des anciens Pays-Bas méridionaux. Il correspond à la fois à la naissance du parc public dans le pays et à l'introduction du grand urbanisme classique dans une capitale qui avait conservé jusqu'alors une structure d'origine médiévale.

Le nouveau concept de parc public renvoie directement aux idéaux de la philosophie des Lumières, associant les notions d'*utilité publique*, de *douceur du gouvernement*, d'hygiène, de nature et de sociabilité. Les travaux, exécutés pour l'essentiel entre 1775 et 1784, sont placés sous la responsabilité du ministre plénipotentiaire du gouvernement autrichien, le prince de Starhemberg, qui confie le projet à un architecte français formé à Paris chez Jean-François Blondel, Barnabé Guimard (1734-1805), assisté du jardinier d'origine autrichienne Joachim Zinner (1742-1814).

Héritier du jardin classique, le parc offre une structure géométrique simple et symétrique qui s'articule directement avec le tracé du quartier environnant. Entouré d'un quadrilatère de rues extérieures, il s'organise autour d'un grand bassin circulaire où il était prévu de placer un vaste monument dédié à l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. Celui-ci sert de point de départ à une patte d'oie dont l'allée centrale traverse entièrement le parc en conduisant au principal édifice de la rue de la Loi occupé par les États de Brabant. L'allée oblique sud-ouest est axée sur la place Royale avec comme perspective la statue de Charles de Lorraine. Lorsque l'empereur Joseph II succède à sa mère en 1781, il décide d'abandonner le monument, plus conforme à une ancienne conception rhétorique issue de l'âge baroque qu'à son idéal de politique éclairée.

La conception paysagère se situe également dans la tradition du jardin classique avec de longs tapis verts au centre des allées et des alignements réguliers d'arbres libres ou palissés. L'ampleur colossale des terrassements nécessaires conduit pourtant à ne niveler que la trame régulière des allées. Entre celles-ci, des massifs surélevés et des dépressions conservent le souvenir du vallonnement antérieur. Au sud, vers la place des Palais actuelle, ces bas-fonds de plus de huit mètres de profondeur sont aménagés de manière originale en *jardins anglais* pittoresques. L'intérêt du parc est souligné par une soixantaine de statues, prélevées en majorité du parc du château de Tervueren, réalisées par une partie des principaux artistes des XVII^e et XVIII^e siècles. Le plus célèbre des sculpteurs de l'époque, Gilles-Lambert Godecharle, est chargé des six groupes d'angelots avec motifs de chasse qui couronnent les édicules des trois entrées principales du parc.

Le gouvernement édite dès 1780 un règlement qui donne au parc un statut unique dans la ville : un espace de promenade piétonne où sont notamment exclus les voitures, les cavaliers, les bêtes de charge, les chiens non identifiés, les vendeurs ambulants et les jeux.

2. LES PREMIÈRES EXTENSIONS DE LA VILLE. 1800-1865.

La première moitié du XIX^e siècle marque le début de l'extension de Bruxelles au-delà de son enceinte médiévale. Dans le contexte romantique de l'époque, des voix s'élèvent rapidement pour déplorer la disparition des vues pittoresques sur la campagne et du contact direct avec la nature. On comprend mieux la place essentielle que le végétal prend alors dans l'aménagement de la ville à travers des programmes et des typologies variés. Jusqu'aux années 1860, il s'agit souvent d'initiatives privées qui associent avec ambiguïté volonté d'embellissement, profits escomptés des sociétés par actions et promotion immobilière.

Entre 1819 et 1840, les remparts sont progressivement détruits et remplacés par de larges boulevards avec deux à six rangées d'ormes et de tilleuls. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui le puissant impact visuel et symbolique de cette ceinture verte de huit kilomètres de long. Elle

inaugure, à Bruxelles, le thème du boulevard arboré qui deviendra un élément majeur des programmes paysagers de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Au nord, vers Saint-Josse-ten-Noode, le promeneur découvre, face à la ville ancienne, le remarquable complexe du Jardin botanique construit de 1826 à 1829 pour une société anonyme. Sur la terrasse supérieure, le bâtiment symétrique conçu par l'architecte Tilman-François Suys s'organise autour d'une grande rotonde vitrée qui va servir de matrice à la conception générale du jardin. Devant l'édifice se déploie un vaste parterre circulaire qui accueille les écoles botaniques ; la partie médiane du jardin reprend des variations sur le thème du cercle ; elle conduit, dans le bas, à un jardin paysager asymétrique avec un étang au bord duquel une machine à vapeur permet d'alimenter les jets d'eau et les fontaines.

Vers l'est, un groupe privé entreprend en 1838 la construction du quartier Léopold, lotissement néoclassique sur une trame orthogonale qui s'articule autour de deux grandes places quadrangulaires. En 1862, l'architecte paysagiste Louis Fuchs remplacera ces espaces minéraux par des squares à l'anglaise qui comptent parmi les premiers de la capitale.

Un peu plus loin, une société décide en 1851 de réaliser un jardin zoologique dans un ancien domaine situé sur le coteau du Maelbeek. À la différence d'autres projets de ce type (Anvers), le but explicite est de créer pour la bourgeoisie un espace de promenade, *de réunion et d'agrément* parsemé de curiosités zoologiques et botaniques. Aménagé par Louis Fuchs sur un site pittoresque qui descend vers un étang, il constitue le premier grand parc paysager public de Bruxelles.

Au sud-est, vers Ixelles, se développe à partir de 1843 l'idée de créer une avenue-promenade arborée reliant la ville au bois de la Cambre, avancée de la forêt de Soignes qui constituait un but d'excursion apprécié. Au terme de près de vingt ans de péripéties diverses, la réalisation commence en 1860. L'avenue Louise, profondément transformée au XX^e siècle, ne donne plus aujourd'hui qu'une faible idée de l'importance fondamentale qu'avait la dimension paysagère du projet. Comme le souligne une brochure de 1864, à l'origine, *L'avenue n'est autre chose que le vestibule, le prolongement du bois ; c'est un bras gigantesque que la forêt tend vers la ville. [...] l'avant-goût des plaisirs que l'on ira chercher dans les allées ombreuses du bois.*

3. LA VILLE PAYSAGÈRE. 1865-1909.



Figure 2. Edouard Keilig, bois de la cambre à Bruxelles, 1862-1867. Vue du Chalet Robinson. Carte postale ancienne © Coll. CIVA, Brussels.

La période qui correspond au long règne de Léopold II (1865-1909) est particulièrement importante pour l'architecture du paysage dans la région de Bruxelles. C'est alors que se met en place une armature cohérente de grands parcs publics, de squares et d'axes arborés dont beaucoup d'éléments vont rester jusqu'à nos jours des points de repères majeurs pour les habitants.

Passionné par l'urbanisme, les espaces verts et les plantes, le roi consacre une énergie et des ressources considérables pour donner à la capitale ce qu'il considère comme une image digne de son développement économique, culturel et colonial. Son activité a l'originalité de toucher à toutes les échelles du projet, depuis le choix des essences végétales jusqu'à une approche globale qui valorise l'articulation entre les divers espaces paysagers. Avec la complicité de l'Inspecteur voyer des faubourgs de Bruxelles Victor Besme (1834-1904), il a un rôle déterminant dans la continuité et la cohérence des interventions qui se développent sous son règne.

En une quarantaine d'années, une couronne de grands parcs paysagers s'installe dans les communes qui entourent Bruxelles : bois de la Cambre, parc de Woluwe, parc Josaphat, parc public de Laeken, parc de Forest et parc Duden. On y trouve le vocabulaire complexe qui s'est peu à peu élaboré depuis la naissance du parc « à l'anglaise » au début du XVIII^e siècle : de

vastes étendues engazonnées qui mettent en valeur les ondulations souples du terrain et sont animées par le mouvement des ombres portées ; une composition savante d'arbres isolés, de massifs (*clumps*) et de futaies avec ou sans taillis ; l'introduction, parfois discrète et parfois plus appuyée, de « nouvelles » espèces exotiques destinées à enrichir la palette végétale et à susciter la curiosité des visiteurs ; un travail raffiné sur les contrastes de formes, de tonalités et de textures des arbres et des arbustes ; des cheminements formant un réseau continu de courbes et de contre-courbes ; des étangs au tracé sinueux avec de petites îles plantées ; toutes les ressources pittoresques qu'offre l'usage de la rocaille – ponts rustiques, cascades, grottes, enrochements divers ; de longues perspectives qui se prolongent parfois au-delà des limites du parc et sont centrées sur les monuments de la ville...



Il ne s'agit pas de créations isolées dans le tissu urbain. Elles sont reliées par un réseau de boulevards plantés qui, au fil du temps, entretiennent des relations de plus en plus étroites avec les parcs environnants pour constituer de véritables promenades paysagères à travers les communes de l'agglomération. Cette structure est complétée par des aménagements de moindres dimensions qui exploitent de manière séduisante les anciens étangs qui jalonnaient les abords de Bruxelles : étangs d'Ixelles, square Marie-Louise à Bruxelles, parc Ten Reuken à Watermael-Boitsfort, étangs Mellaerts à Woluwe-Saint-Pierre... À partir de 1870 se répand l'habitude de créer des zones de recul *non aedificandi*, imposant de petits jardins grillagés devant les façades, dans les rues qui bordent les parcs, et jardins publics. Souvent oubliées, elles favorisent avec finesse l'intégration des interventions paysagères dans l'ensemble de la ville.

3.1 Paris-Bruxelles

Les vastes transformations urbanistiques du Paris du Second Empire réalisées sous la direction du préfet de la Seine Georges Eugène Haussmann et d'Adolphe Alphand, responsable du Service des promenades et plantations, vont avoir un impact profond sur l'architecture paysagère de Bruxelles pendant le règne de Léopold II. Les solutions développées par les spécialistes français ne sont jamais acceptées à Bruxelles de manière passive : soumises à une évaluation scrupuleuse, elles sont parfois adoptées, parfois transformées, parfois totalement rejetées lorsqu'elles ne répondent pas aux attentes locales. Les archives attestent que la pratique parisienne constitue un point de repère récurrent. Lorsque la Ville de Bruxelles entame de manière presque simultanée la création du bois de la Cambre et de l'avenue Louise, le bourgmestre s'adresse à Haussmann pour obtenir à la fois le rapport sur les travaux d'appropriation du Bois de Boulogne et le plan de l'avenue de l'Impératrice qui y conduit. Le célèbre recueil *Les Promenades de Paris* publié par Alphand (1867-1873) compte, à Bruxelles, un nombre important de souscripteurs. Parmi ceux-ci, Léopold II, l'administration communale de Bruxelles, le bourgmestre Jules Anspach, l'architecte paysagiste Louis Fuchs, la Bibliothèque royale, les ministères de l'Agriculture et des Travaux publics, le directeur du Jardin zoologique...

Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), jardinier en chef du Service des promenades et plantations de la Ville de Paris, conçoit divers plans pour les grands parcs de l'agglomération de Bruxelles. En 1861, il participe au concours restreint pour l'aménagement du bois de la Cambre. Le projet local d'Edouard Keilig, plus conforme au souhait de la Ville de conserver

une partie importante des arbres de la forêt de Soignes, lui sera préféré. En 1868, il conçoit un projet pour le parc public de Laeken. Après divers ajustements, celui-ci sera mis en œuvre une décennie plus tard par des collaborateurs parisiens. Barillet-Deschamps dessine aussi un plan remarquable, resté sans suite, pour le parc du nouveau quartier Léopold II à Koekelberg (parc Elisabeth). Edouard André (1840-1911), ancien collaborateur de Barillet-Deschamps, conçoit un projet de transformation du Jardin botanique. L'avant-projet pour le square Marie-Louise que l'architecte bruxellois Gédéon Bordiau propose en 1874 reprend de manière textuelle le célèbre rocher central du parc des Buttes-Chaumont à Paris (1867) avec son pont suspendu et son temple circulaire.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, Léopold II imposera de manière plus radicale la présence de grandes figures françaises, Jules Vacherot (1862-1925), Elie Lainé (1829-1911), Charles Girault (1851-1932), pour une partie des principaux projets de la capitale.

3.2 Rocaille et rocailleurs



Figure 3. Billet de tramway avec lithographie de la grotte des Etangs d'Ixelles © Collection privée.

Les « fragments de nature » qui ponctuent la ville de la deuxième moitié du XIX^e siècle n'offrent pas uniquement une mise en forme élaborée du végétal. La reconstitution du monde minéral y occupe une place essentielle. Cascades, ponts en blocs rocheux, grottes avec stalactites, enrochements divers, se rencontrent dans la plupart des parcs, squares ou jardins publics paysagers de l'époque.

La pierre naturelle apparente est parfois utilisée, particulièrement dans les réalisations les plus anciennes. Le pont rustique monumental du bois de la Cambre (1865-1867) présente un parement constitué de « monolithes cyclopéens » en petit granit d'Écaussinnes, certains de plus de 5 mètres cubes. Néanmoins, pour des raisons de facilité de mise en œuvre et d'économie, il s'agit en général de structures en maçonnerie, souvent renforcées par des

éléments métalliques, recouvertes de ciment imitant la pierre. Une technique similaire associant le ciment Portland à une armature de fer est utilisée pour conférer un aspect de roche ou de bois aux éléments architecturaux et au mobilier : garde-corps, escaliers, bordures, abris, pigeonniers, bancs, tables, etc. Parfois moulés, les motifs sont habituellement sculptés sur place dans le ciment frais. Parmi les exemples les plus importants, il faut au moins citer la cascade du square Marie-Louise, la grotte des Étangs d'Ixelles, le pont et les cascades du parc de Woluwe, les divers éléments du parc Josaphat, la gloriette du parc Ten Reuken, la grotte Notre-Dame de Lourdes à Jette...

Habitué à un monde industriel où le thème de l'imitation est omniprésent, le citoyen manifeste peu de réticence face à ces étonnantes transpositions de matériaux. Il y voit plutôt une nature « améliorée », plus commode, solide et durable, qui illustre la puissance prométhéenne de la civilisation moderne, capable de s'approprier tous les éléments de son environnement.

Rassemblées sous le terme générique de *rocaille*, ces multiples interventions en ciment armé correspondent à l'épanouissement d'une profession spécifique, le *rocailleux*, spécialiste des *enrochements*. En 1900, *l'Annuaire du Commerce et de l'Industrie* mentionne à Bruxelles une dizaine de firmes de tailles diverses, de l'artisan indépendant à l'entreprise de construction comme Blaton-Aubert, créée vers 1865 et responsable de quelques-uns des principaux chantiers de la capitale.

Savante ou populaire, la rocaille en ciment trouve des applications d'une grande variété. Elle apparaît parfois dans les cimetières (Jette). On la rencontre sous des formes qui peuvent être très élaborées dans les clôtures, les escaliers et les rambardes des zones de recul. Elle s'épanouit dans les serres privées et publiques (Jardin botanique). Blaton proposera même de l'utiliser dans les intérieurs, comme dans la *Taverne du Rhin* de la rue Saint-Jean (1878, disparue) ou dans un curieux projet de loggia en rocaille conservé dans ses archives.

3.3 Des sculptures... ou pas ?



Figure 4. Constantin Meunier, Cheval à l'abreuvoir, bronze, vers 1890. © Musées royaux des beaux-arts de Belgique, Bruxelles.

Depuis l'Antiquité classique, la statuaire est étroitement liée à l'histoire des jardins. Selon les périodes et les courants, son rôle et son importance ont cependant varié de manière considérable. Conçu comme une respiration « naturelle » au sein de la ville, le parc et le jardin publics paysagers de la deuxième moitié du XIX^e siècle ne réservent en général qu'une place très limitée aux artefacts. L'architecture a habituellement une présence mesurée à l'échelle de l'ensemble du projet, les sculptures sont rares, souvent même inexistantes.

Durant les dernières décennies du XIX^e siècle, on assiste néanmoins à un développement spectaculaire de la statuaire en plein-air, lié à un courant plus large qui défend la notion d'Art public. Ce mouvement se développe d'abord sur les façades des bâtiments monumentaux et dans les espaces minéraux comme les places et les carrefours. Sauf dans quelques projets exceptionnels (Petit Sablon), il n'atteint les aménagements paysagers que durant la dernière décennie du siècle. Se mettent alors en place de vastes programmes décoratifs qui vont toucher les parcs et jardins de manières très variables. Certains comme le bois de la Cambre,

le parc de Forest ou le parc de Woluwe y échappent totalement. D'autres tels le Jardin botanique ou le parc Josaphat tendent à devenir de véritables musées de sculptures.

Souvent, ces interventions dans des lieux préexistants témoignent d'un remarquable sens de la continuité formelle. Placé en 1901 au centre du square Ambiorix, *Le Cheval à l'abreuvoir* de Constantin Meunier (1899) semble avoir été conçu avec le projet initial, tant il s'intègre avec aisance au centre de la composition. Dans le bas du square Marie-Louise, la sculpture *La Cigale* d'Emile Namur (placée en 1906) souligne avec élégance l'articulation entre le square et les rues environnantes. Le groupe *La Mort d'Ompdrailles* de Charles van der Stappen, installé en 1894 en bordure du rond-point de l'avenue Louise, sert de rotule entre l'avenue et le Jardin du Roi qui descend jusqu'aux Étangs d'Ixelles. Dans la seconde partie de l'avenue Louise qui rejoint le bois de la Cambre, les groupes installés au tournant du siècle – *Nègres marrons surpris par les chiens* (Louis Samain), *Le Dompteur de chevaux* (Thomas Vinçotte), *Lutte équestre* (Jacques de Lalaing) – semblent matérialiser, à quarante ans de distance, le souhait initial de Léopold II de faire de l'avenue une vaste présentation de la sculpture belge.

Le projet le plus ambitieux s'installe dans l'ancien Jardin botanique, racheté par l'État en 1870, où Charles van der Stappen et Constantin Meunier sont chargés en 1894 de superviser la réalisation d'un ensemble d'une cinquantaine de sculptures ou groupes en bronze. Ils y développent un exemple rare de programme symboliste sur le thème de la nature, de la flore et de la faune. Il comporte notamment une série de seize allégories qui associent une plante à un concept. Neuf d'entre-elles sont encore conservées sur le site : *Le Laurier*, *Le Palmier*, *Le Lierre*, *L'Olivier*, *Le Souci*, *Le Lys*, *Le Chardon*, *Le Buis*, *Le Chèvrefeuille*.

4. LE GRAND DESSEIN DU CINQUANTENAIRE. 1880-1904.

Le parc et le square paysagers à tracés irréguliers ont une place prépondérante parmi les réalisations de l'époque de Léopold II. Toutefois, la structure régulière du jardin « à la française » est considérée comme la formule la plus adaptée à certains programmes, tout particulièrement lorsque le parc s'inscrit dans un contexte monumental de tradition classique. Cette coexistence pacifique de deux orientations formelles opposées rappelle combien la pensée du XIX^e siècle est marquée par le concept d'éclectisme, visant à construire un monde moderne qui utilise de manière raisonnée l'ensemble de l'héritage de la culture occidentale. À Bruxelles, le principal exemple est le vaste complexe du Cinquantenaire réalisé de 1879 à 1904 sous la direction de l'architecte Gédéon Bordiau. Le programme très particulier a certainement joué un rôle déterminant dans le choix d'un parti géométrique. Contrairement aux autres grands parcs de la région de Bruxelles à l'époque, celui du Cinquantenaire est conçu, dès l'origine, comme l'écrin d'un gigantesque ensemble architectural.

Le projet définitif du parc utilise avec une remarquable maîtrise ce que Bordiau lui-même appelle *les règles du style classique du jardin français*. Le site, conçu à l'origine pour être totalement symétrique, est traversé par un grand axe central entièrement dégagé qui relie la rue de la Loi à la nouvelle avenue de Tervueren en passant sous une arcade monumentale traitée comme une porte symbolique de la ville.

Vers la rue de la Loi et la ville, le parc est organisé autour de sept grands axes longitudinaux qui correspondent chacun à une articulation majeure du bâtiment. Au centre, la forme de l'hémicycle à colonnade qui encadre l'arcade est reprise par un hémicycle d'arbres. De part et d'autre, les façades des deux halles métalliques construites par Bordiau (seule la halle nord est conservée) correspondent à deux axes symétriques terminés chacun par une exèdre semi-circulaire en pierre dont la forme évoque la grande verrière en demi-cercle des façades. On trouve ensuite deux longues enfilades axées sur les entrées principales des musées ; de chaque côté, la perspective du tapis vert bordé d'un alignement d'arbres devait être fermée par un petit bâtiment, dont seul le pavillon des Passions humaines sera réalisé du côté nord. Aux extrémités du complexe, deux hautes rotondes (seule celle du côté sud a été construite sous une forme durable) commandent deux ultimes enfilades. Celles-ci développent de manière cohérente des variations sur le thème du plan circulaire de la rotonde. Vers l'avenue de Tervueren, l'esplanade domine un jardin triangulaire organisé autour d'un grand bassin circulaire dont la forme est reprise par un anneau de gazon, une allée bordée d'arbres, puis une double rampe qui monte vers l'arcade.

Malgré de nombreuses altérations au cours du XX^e siècle, la remarquable cohérence entre le parti architectural et le parc reste en grande partie lisible et constitue l'un des exemples majeurs de ce type en Belgique et en Europe.

4.1 Détours éclectiques. Le Petit Sablon.

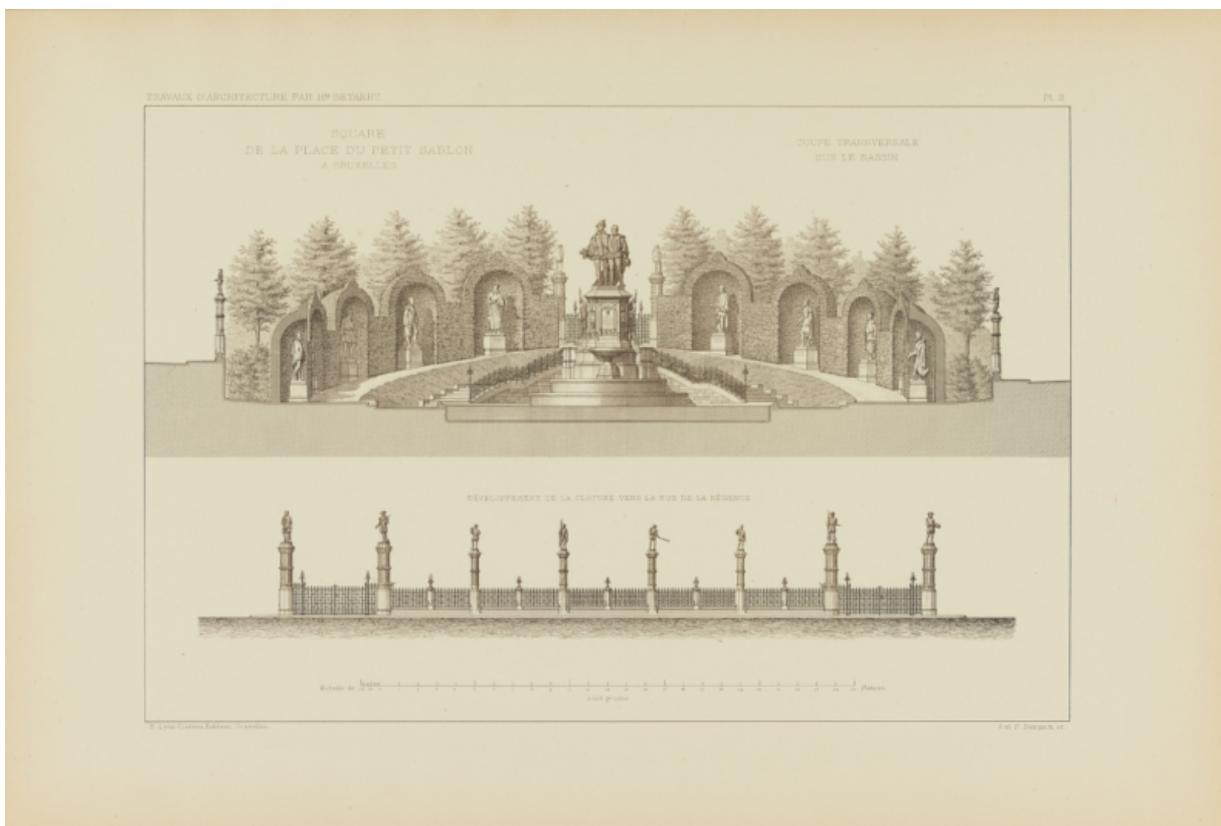


Figure 5. Henri Beyaert, square du Petit Sablon à Bruxelles, 1879-1890. Recueil de planches. © Coll. CIVA/AAM, Brussels.

L'architecture de la deuxième moitié du XIX^e siècle est dominée par les concepts d'historicisme et d'éclectisme, exploitant et mêlant, de manière souvent extrêmement documentée, tous les mouvements stylistiques du passé qu'une jeune discipline, l'histoire de l'art, s'attache à identifier et à classer. Ce courant a un impact beaucoup plus limité dans le domaine de l'architecture paysagère, mais il va néanmoins donner naissance à des œuvres de grande qualité en Belgique et à l'étranger.

À Bruxelles, la réalisation conservée la plus connue est le square du Petit Sablon, conçu de 1878 à 1891 par l'architecte Henri Beyaert avec la collaboration de l'Inspecteur des plantations de la Ville de Bruxelles Louis Fuchs. Après plusieurs propositions de styles divers, le choix se porte sur un projet qui vise à mettre en valeur la culture de la Renaissance dans les anciens Pays-Bas espagnols en une *savoureuse réminiscence du XVI^e siècle*.

La sculpture y occupe une place essentielle, répondant à la « statuomanie » qui se développe à fin du XIX^e siècle dans les espaces publics, notamment dans les aménagements paysagers. Le square est dominé par le groupe monumental en bronze des comtes d'Egmont et de Hornes, décapités sur la Grand-Place de Bruxelles en 1568. Derrière celui-ci, se déploient en hémicycle dix grandes statues en marbre de personnalités majeures dans la culture du pays au XVI^e siècle. L'importance accordée à l'horticulture au XIX^e siècle a conduit à y inclure un médecin botaniste peu connu du grand public, Rombaut Dodonée (1517-1585), auteur de divers ouvrages sur les plantes dont le célèbre *Cruijdeboeck* publié en flamand en 1554 avant d'être traduit en français (1557), anglais (1578) et latin (1583).

La clôture du square, particulièrement originale, évoque celle qui fermait l'ancienne place des Bailles devant le prestigieux palais ducal du Coudenberg : des colonnes associant gothique et Renaissance, toutes différentes, portent quarante-huit statuette en bronze qui figurent les anciens métiers de Bruxelles. Elles sont séparées par de remarquables grilles en fer forgé dont le dessin, multipliant avec virtuosité les spirales, fleurons et rinceaux divers, fait écho à la thématique végétale.

L'aménagement paysager conçu avec Fuchs s'inspire des jardins du XVI^e siècle dans les anciens Pays-Bas. L'importance donnée dans les jardins de la Renaissance aux structures d'inspiration architecturale se retrouve dans les grandes niches végétales dans lesquelles se détachent les statues de marbre blanc. Elles sont associées à des topiaires d'if, de houx et de buis. La conception des corbeilles et parterres encadrés de buis fait l'objet de *discussions assez animées*. Si l'usage de fleurs semble a priori évident dans la pratique horticole du XIX^e siècle, les partisans de *l'exactitude archéologique* défendent plutôt l'emploi d'éclats de pierres de couleurs variées, *véritables mosaïques, telles qu'on les exécutait au XVI^e siècle et qu'on les rencontre encore fréquemment en Italie et en Hollande*.

5. LE NOUVEAU JARDIN PITTORESQUE. 1913-1940.



Figure 6. Le Nouveau Jardin Pittoresque, 1931. Couverture © Coll. CIVA, Brussels.

L'association *Le Nouveau Jardin Pittoresque* est créée à Bruxelles en 1913 avec la vocation de rénover l'architecture paysagère en Belgique et de réagir contre « la banalité » de nombreuses réalisations contemporaines. Animée par Jules Buysens, elle rassemble des architectes paysagistes, botanistes, naturalistes, rocailleurs, horticulteurs, pépiniéristes, propriétaires de jardins...

Le mouvement rejette à la fois l'ancien jardin paysager du XIX^e siècle et le renouveau récent du jardin régulier dont il critique le caractère artificiel et la pauvreté du répertoire végétal. Prenant une direction radicalement opposée, il défend un jardin qui repose directement sur les exemples de la nature sauvage. Se plaçant dans la lignée du *Wild Garden* anglais, il se propose de propager des types d'aménagements paysagers encore peu connus en Belgique : le jardin de rocailles ou jardin alpin, le jardin aquatique et marécageux, le jardin en muraille, la plate-bande de vivaces herbacées, la fougeraie, la prairie et la futaie fleuries, etc. Plaçant la fascinante variété des végétaux – tout particulièrement celle des fleurs – au centre de sa réflexion, l'association s'intéresse, sans préjugés, à presque tous les types de plantes : plantes alpines, fleurs sauvages indigènes, plantes vivaces, fleurs exotiques naturalisées, créations horticoles les plus prometteuses... Toutefois, la dimension esthétique reste essentielle : *en*

même temps, l'association se préoccupera [...] d'assurer à l'Art une place prépondérante dans l'aménagement de ces scènes pittoresques.

L'une des premières réalisations publiques importantes que l'on peut rattacher au mouvement est le paysage alpestre du parc Josaphat dont les rochers artificiels sont exécutés en 1913-1914 par un membre de l'association, le rocailleur F. Dumilieu. Durant l'entre-deux-guerres, Jules Buysens a notamment l'occasion de mettre ces idées en œuvre dans le nouveau parc Astrid à Anderlecht (1928-1948), dont il reprend l'aménagement entamé en 1911, et dans le parc d'Osseghem à Laeken qu'il dessine à l'occasion de l'exposition universelle de 1935 et où il pourra développer sa passion pour les fleurs à une échelle sans précédents. Parallèlement, Louis van der Swaelmen conçoit dans un esprit similaire le parc Marie-José à Molenbeek (1920-1922).

Après la Deuxième Guerre mondiale, le thème du jardin de rocailles se poursuit dans plusieurs œuvres de grande qualité comme l'aménagement paysager du campus de l'école du CERIA (1948) et la rocaille de l'ancienne école d'Horticulture d'Anderlecht (actuel Institut Redouté-Peiffer, 1958), tous deux réalisés par Paul Dewit, ancien collaborateur et disciple de Buysens. Dès sa fondation, *Le Nouveau Jardin Pittoresque* recommande la reconstitution de véritables fragments de paysage avec tous les éléments et associations végétales d'un milieu naturel. Cette idée trouvera une application exemplaire dans le jardin éthologique expérimental de l'Université libre de Bruxelles que le botaniste Jean Massart (1865-1925) et Jules Buysens réalisent à Auderghem en bordure de la forêt de Soignes à partir de 1922.

6. L'AVENTURE DES CITÉS - JARDINS. 1920-1940.

Les cités-jardins comptent parmi les créations paysagères les plus intéressantes de l'entre-deux-guerres dans la région de Bruxelles. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le thème du logement social, longtemps éludé par le monde politique, devient incontournable. Rapidement, un consensus s'établit pour considérer que la cité-jardin inspirée par les réalisations anglaises récentes est la meilleure solution au problème de l'habitat pour les travailleurs à revenus modestes. En 1919, le nouveau gouvernement d'union nationale – qui comprend pour la première fois le Parti ouvrier belge – crée la *Société nationale des habitations et logements à bon marché*. Elle est chargée d'encourager les sociétés coopératives ou communales de logements sociaux en leur consentant notamment des prêts à taux réduits (2,75 %) et de longue durée (66 ans). En quelques années, une vingtaine de cités-jardins, de dimensions très variables, sont construites dans les communes périphériques de Bruxelles.

Les nouveaux ensembles se caractérisent par une hiérarchie très stricte des circulations. Les voiries destinées au trafic de transit sont aussi limitées que possible. Les autres rues sont conçues pour un usage exclusivement local avec, souvent, un tracé complexe qui éloigne explicitement les non-résidents. Un troisième réseau de circulation piétonnier traverse en général les îlots. Chaque habitation comporte, en principe, un jardin arrière individuel accessible par ces cheminements internes. Devant les façades avant se développent des zones de recul dont le traitement, fixé de manière plus ou moins précise, souligne le caractère unitaire de la cité ; parfois, les éléments traditionnels de clôture persistent (haie, grille) ; dans

d'autres cas, ils disparaissent totalement au profit d'un continuum végétal qui fait écho aux arbres d'alignement des voiries. Les venelles piétonnes conduisent en général à des espaces verts collectifs qui accueillent divers usages communautaires : jeux, rencontres, repos, sports, vergers...

Si les logements conservent des dimensions exigües, la présence généreuse de l'air, de la lumière et de la nature, les espaces extérieurs de loisirs, en font des lieux de vie exceptionnels par rapport à l'habitat urbain modeste qui existait jusqu'alors. Dans la plupart des cas, l'engagement intense et la collaboration amicale des concepteurs – urbanistes, architectes, architectes paysagistes – donnent naissance à des complexes d'une remarquable qualité formelle. Conscientes de cette réussite esthétique, plusieurs sociétés de logements élaborent des règlements de gestion détaillés afin d'en préserver la cohérence.

La crainte d'une « ceinture rouge » autour de la capitale et l'interruption du versement des dommages de guerre allemands qui devaient payer en partie les chantiers conduisent à l'abandon rapide de ce programme original après 1925. En 1930, le troisième Congrès international d'architecture moderne (CIAM) organisé à Bruxelles défend l'immeuble collectif en hauteur comme seule réponse valable au besoin de logements sociaux. L'aventure inaugurale des cités-jardins est terminée.

7. SOUS LE SIGNE DE L'ART DÉCO. 1925-1940.

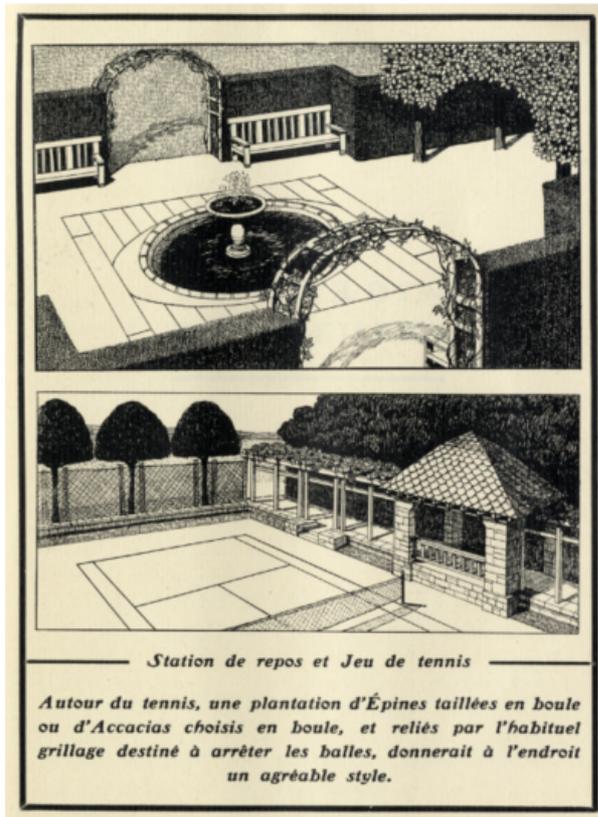


Figure 7. André Vera, Station de repos et jeu de tennis, Le Nouveau Jardin, Paris, 1912. © Coll. CIVA, Brussels.

Le début des années 1920 voit, en France, la naissance d'un type de jardin dont l'esthétique s'apparente à celle de l'Art Déco qui se développe alors dans l'architecture, le mobilier et les arts décoratifs. Ses fondements théoriques apparaissent déjà en partie à la veille de la Première Guerre mondiale dans *Le Nouveau Jardin* publié à Paris en 1912 par André Véra (1881-1971).

Proche des avant-gardes, Vera considère que le jardin moderne doit, comme la peinture et la sculpture, rompre de manière radicale avec le concept d'imitation de la nature qui constituait l'une des bases de l'ancien jardin irrégulier à l'anglaise et de ses divers avatars. Il recommande l'emploi de *formes absolument géométriques pour qu'elles apparussent manifestement des créations de notre esprit*. Les topiaires prennent un rôle essentiel dans le travail sur le végétal. Vera souligne aussi l'importance de la couleur utilisée en masses homogènes et fortement contrastées, à l'instar de ce que l'on rencontre dans la mode contemporaine. Comme pour l'architecture et les arts décoratifs, l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925 offre à cette nouvelle esthétique paysagère sa première grande vitrine dépassant les limites nationales.

Le courant ne rencontre, a priori, qu'un accueil mitigé en Belgique. L'association *Le Nouveau jardin pittoresque* créée en 1913 à l'initiative de Jules Buysens avait indiqué d'emblée dans son manifeste son opposition au jardin régulier. Elle rappellera cette position à diverses reprises durant l'entre-deux-guerres.

La situation va pourtant évoluer progressivement. Sans pouvoir être rattaché directement à l'Art Déco, l'aménagement paysager des cités-jardins Le Logis - Floréal par Louis van der Swaelmen entre 1922 et 1929 montre un travail raffiné sur la géométrie, une présence structurante des topiaires, une réflexion sur le contraste des couleurs et les textures végétales, qu'il est difficile de ne pas rapprocher du mouvement. Au cours des années 1930, on assiste à la création d'une série d'œuvres de grande qualité qui renvoient explicitement à l'Art Déco : une partie des jardins de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1935 au Heysel créés sous la direction de Jules Buysens, tout particulièrement le boulevard du Centenaire et la roseraie, malheureusement disparue ; le square Armand Steurs à Saint-Josse-ten-Noode conçu par l'architecte Eugène Dhuicque, grand admirateur de l'art français, et l'architecte paysagiste Jules Janlet (1931-1932) ; le square du Vingt-et-un Juillet à Laeken (1937-1945) redessiné par le jeune René Pechère et l'architecte Paul Bonduelle pour accueillir le mémorial à la reine Astrid dans un style nourri par la tradition classique. La réalisation plus tardive de l'escalier avec belvédère du parc Duden à Forest, conçu en 1941 mais inauguré en 1949, se situe dans la même lignée.

Il faut y ajouter de nombreux aménagements plus modestes qui, dans l'entre-deux-guerres et jusqu'au seuil des années 1950, associent avec une grande cohérence le végétal aux éléments architecturaux et aux sculptures.

8. VERS LA MODERNITÉ. 1945-1973.



Figure 8. René Pechère, avant-projet de jardins pour la Cité administrative de l'Etat à Bruxelles, vers 1956. © Coll. CIVA, Brussels.

Il n'est pas aisé d'aborder de manière synthétique les multiples aspects de l'architecture paysagère durant les trois décennies qui suivent la Deuxième Guerre mondiale. L'application enthousiaste des principes modernistes formalisés par *La Charte d'Athènes* (1942) implique une transformation profonde de la structure de la ville. Elle correspond à l'émergence de nouvelles typologies de parcs et jardins d'un grand intérêt ; elle engendrera également la dégradation durable de nombreuses réalisations antérieures, d'une grande partie du remarquable réseau de boulevards arborés mis en place à partir du XIX^e siècle, ainsi que de divers parcs historiques (Jardin botanique, Cinquantenaire, parc Elisabeth, bois de la Cambre...).

La ville traditionnelle, constituée d'îlots fermés avec des jardins intérieurs, fait place au concept d'immeuble en hauteur isolé, plongé dans un continuum végétal. Défini de manière très vague par la théorie moderniste, l'environnement « vert » des immeubles fait l'objet de traitements divers. Il se situe parfois directement dans la lignée du parc paysager antérieur (parc des Étangs à Anderlecht) ; dans d'autres cas, il s'attache à suivre l'esthétique architecturale (Cité administrative de l'État à Bruxelles) ou s'inspire des expériences picturales contemporaines. Le bâtiment en hauteur renouvelle aussi le dessin de l'architecte paysagiste en imposant un double point de vue : une vision horizontale habituelle et une vue plongeante pour les occupants des étages supérieurs.

Les progrès de la technologie du béton, la volonté de rentabiliser le coût du terrain et la demande exponentielle en parkings suscitent l'expérimentation éphémère d'une nouvelle typologie : le jardin sur dalle. Il sera utilisé dans deux sites emblématiques du centre de Bruxelles conçus par René Pechère, le Mont des Arts et la Cité administrative de l'État.

Dans le domaine privé, on assiste à l'épanouissement d'une nouvelle conception du siège d'entreprise. Situé en bordure d'une voie à circulation rapide, il associe l'originalité du parti

architectural à la qualité d'un aménagement végétal ouvert sur l'espace public pour constituer une image forte dans le paysage urbain. La chaussée de La Hulpe et le boulevard du Souverain en offrent une succession d'exemples remarquables (Glaverbel, CBR, Royale Belge).

Parallèlement, se développe un nouvel urbanisme culturel, nourri en partie par le Français Gaston Bardet qui enseigne à l'Institut supérieur d'urbanisme appliqué de Bruxelles à partir de 1947. Fondé sur une étude soignée du contexte matériel et social, il propose une vision globale de la ville mais défend des interventions à petite échelle. Il utilise notamment le concept d'unité de voisinage où s'articulent parcs de proximité, nouvelle génération de quartiers-jardins, transformations des intérieurs d'îlots, liaisons entre les espaces paysagers existant... On y voit souvent la multiplication des aménagements de loisirs spécialisés : bac à sable, pataugeoire, plaine de jeux, terrain de sport, jeu de boules, pavillon pour retraités... Parfois envahissants, ceux-ci donnent aussi naissance à des œuvres originales de grande qualité (parc Lemaire à Anderlecht).

8.1 Dans le sillage du style Atome

L'Exposition universelle de Bruxelles de 1958 propose à des millions de visiteurs un vaste répertoire de formes, de dispositifs et d'idées modernes – lignes, volumes, couleurs, articulations, matériaux, éclairages – que de nombreux créateurs bruxellois et belges vont intégrer dans leurs œuvres, quelle que soit la discipline. L'architecture paysagère n'échappe pas à ce mouvement. Elle s'y inscrit d'autant plus aisément que ce monde formel existe déjà, en partie, chez plusieurs figures majeures de la discipline comme Thomas Church ou Garrett Eckbo aux États-Unis.

L'exposition elle-même, organisée de manière très dense sur le plateau du Heysel, n'offre qu'une place limitée à une réflexion sur le jardin contemporain. On y remarque surtout deux réalisations dues aux architectes des jardins de l'exposition, Jules Janlet et René Pechère : le *Jardin moderne* et le *Jardin congolais*. Le pavillon du Brésil présente un petit jardin intérieur exotique conçu par Roberto Burle-Marx, mais il ne donne qu'une faible idée de l'originalité exceptionnelle de son concepteur.

L'influence de l'Expo 58' apparaît principalement dans des aménagements paysagers de dimensions moyennes, parcs, squares et jardins de quartiers, espaces pour les enfants, golfs miniatures... Les formes souples « en amibe » qui évoquent le monde cellulaire, l'usage presque obsessionnel des triangles et des obliques qui rappelle l'implantation libre des immeubles, les polygones irréguliers à angles arrondis, les jeux de cercles sécants, les murets en moellons de pierres, le bleu ciel intense des pièces d'eau, les lampes champignons... y constituent autant de signes de la modernité aisément identifiables pour un large public.

Les décennies qui suivent la guerre ont également une palette végétale spécifique. Les bouleaux, rarement valorisés jusqu'alors, sont associés à un engouement général pour l'architecture et le design scandinaves. Les conifères décoratifs (araucaria du Chili, cèdre bleu de l'Atlas, séquoia, pin noir, pin de l'Himalaya...) connaissent une diffusion sans précédent qui

correspond sans doute en partie au souci de créer une structure paysagère relativement stable au fil des saisons pour les jardins collectifs des ensembles de logements. Les tonalités saturées des parterres de tulipes, des tagètes, des géraniums, des forsythias, répondent à l'ambiance coloriste de l'époque.

9. ARCHITECTURE DU PAYSAGE ET ÉCOLOGIE. 1974-1989.

Les années 1970 marquent le début d'une mutation importante dans la conception de la ville et de son rapport avec l'environnement naturel. Au terme des Trente Glorieuses, l'idée d'une croissance économique continue fondée sur une exploitation illimitée des ressources naturelles commence à susciter des interrogations de plus en plus nombreuses. La première crise pétrolière de 1973 met en cause la priorité absolue donnée à la circulation automobile.

Le concept d'écosystème urbain associant, de manière complexe et instable, le milieu naturel et les multiples conséquences de la concentration humaine en ville commence à se développer. À Bruxelles, il sera principalement porté par une personnalité d'envergure internationale, le botaniste et chimiste Paul Duvigneaud (1913-1991), professeur et chercheur à l'Université libre de Bruxelles. En 1974, celui-ci publie *La Synthèse écologique*, somme des recherches contemporaines relatives aux écosystèmes, qui met notamment l'accent sur le thème encore peu étudié des écosystèmes urbains baptisés *Urbs*.

La même année, il organise un colloque international intitulé *L'Ecosystème urbain. Application à l'Agglomération bruxelloise*. Présidé par l'échevin de l'Environnement de la nouvelle Agglomération de Bruxelles créée deux ans plus tôt, il inaugure *une collaboration active entre les milieux scientifiques et les milieux politiques*. L'équipe de Duvigneaud produit ensuite, en 1977, une *Carte écologique de l'occupation du sol et des degrés de verdure de l'Agglomération*, considérée comme une première européenne.

Dans ce contexte, le thème des sites semi-naturels en ville fait l'objet d'un nouvel intérêt, suscitant des inventaires, des études, la mise au point de mécanismes de protection et de valorisation. Dans divers cas, l'élaboration d'un nouveau parc public va désormais se situer à mi-chemin entre la création paysagère et la mise en valeur de lieux semi-naturels, existants ou reconstitués. Le parc Roi Baudouin à Jette peut être considéré comme un exemple caractéristique. Sa réalisation, divisée en trois phases d'est en ouest (inaugurées en 1981, 1983 et 1991), est lancée en 1977 par la Commune avec la vocation de relier plusieurs bois ou domaines arborés (Laerbeek, Poelbos, Dieleghem, Sacré-Cœur) pour constituer un ensemble de plus de 100 hectares. Il articule principalement quelques éléments anciens dont la conservation a été jugée pertinente (chalet normand, domaine du Sacré-Cœur), des infrastructures nouvelles (cheminements, terrains de jeux et de sports, pontons d'observation...) et des espaces semi-naturels déjà présents sur le site ou recréés. Le concours international organisé en 1989 pour la troisième phase demande de manière caractéristique de *valoriser un espace vert accessible au public sans en faire un parc urbain*.

On rencontre une approche similaire dans diverses réalisations ultérieures comme le parc de la Héronnière à Watermael-Boitsfort (1992-1997). Le concept de biodiversité, forgé en 1985,

ainsi que la notion d'espèce indigène, extrêmement complexe et ambiguë, s'installent progressivement dans les pratiques de conception et de gestion.

10. RÉGION ET CRÉATION CONTEMPORAINE. 1989-2020.



Figure 9. Parc Porte de Ninove © Bruxelles Environnement / Bruxelles mobilité / Beliris / Arcadis / Base / Suède 36.

Créée en 1989, la Région de Bruxelles-Capitale engage un vaste chantier de rénovation urbaine encore en cours. La commande publique se structure timidement et invite les paysagistes à répondre d'abord à une demande sociale de plus en forte. Dans un territoire limité qui se densifie, les parcs bruxellois émergent au cours des 30 dernières années là où on ne les attendait pas, principalement dans les interstices urbains, à partir de trois approches complémentaires.

Des parcs de poche expérimentent de nouvelles formes de participation et de partage de l'espace. L'objectif est d'agir localement et rapidement pour améliorer les espaces publics dans les quartiers. Cette approche relève de l'acupuncture urbaine, exemplaire dans la rénovation de Barcelone (1980). Le parc Bonnevie à Molenbeek (1996) est le premier exemple de parc à vocation sociale réalisé par Bruxelles Environnement. Dans le parc Reine-Verte à Schaerbeek (2007), le paysagiste Erik Dhont réutilise habilement une parcelle abandonnée entre des îlots, et s'associe à un travail participatif représentatif de la démarche des contrats de quartier initiée en 1994.

Au tournant des années 2000, l'échelle de réflexion s'agrandit, Bruxelles part à la reconquête de ses grandes coupures urbaines et des espaces de mobilité. Les boulevards de la petite ceinture, les tracés ferroviaires, les tracés oubliés de la Senne canalisée et aujourd'hui le canal sont les supports de nouveaux paysages linéaires. Le parc de la porte de Hal, repris

par Bruxelles Environnement en 2003, est le fruit de nombreuses années de débats entre les comités de quartier et l'administration des routes au sein du ministère des Travaux publics. Quinze ans plus tard, le parc de la porte de Ninove, élaboré en un temps record par l'équipe Suède 36 / Base paysagistes, nous invite à reconsidérer le futur de la petite ceinture et sa rencontre avec le canal.

Au cours de la dernière décennie, à l'instar de Berlin, ville laboratoire précurseur dans la réutilisation de ses espaces vacants, Bruxelles se penche sur ses friches industrielles. Le paysagiste Michel Desvigne propose pour le site Tour et Taxis (2014) *une chaîne de parcs structurée autour d'un corridor visuel, une vallée imaginée comme un affluent de la Senne*. L'héritage des grands systèmes de parcs européens et américains est convoqué. La réalisation de cette chaîne de parcs par plusieurs équipes de paysagistes est un miroir du mode de faire bruxellois, un art de l'assemblage de fragments disputés et négociés, dont le développement progressif anticipe celui des quartiers.

Du jardin de poche au parc évolutif, la création paysagère à Bruxelles se réinvente en tentant de répondre à la demande sociale et à l'évolution de nos mobilités. En parallèle, les études prospectives telles que la Biennale du paysage urbain (BULB 2018) ou Metropolitan landscapes (2016) nous invitent à intégrer de nouveaux défis - répondre au dérèglement climatique est l'un d'entre eux, une urgence qui ouvre un vaste champ d'expérimentation.

11. LES CIMETIÈRES

Les cimetières de la région de Bruxelles ont une histoire complexe. En 1784, un édit de Joseph II interdit, pour des raisons d'hygiène, l'usage des cimetières situés dans les villes et les bourgs. À Bruxelles, ils seront remplacés immédiatement par de nouveaux champs de repos en dehors de l'enceinte. Adopté par divers pays européens, ce changement radical coïncide avec l'avènement du concept de cimetière-jardin où le végétal, le gazon, les arbres, les arbustes et les fleurs, constituent désormais le complément indispensable des monuments funéraires. À Paris, le cimetière du Père-Lachaise (1804), dessiné comme un vaste parc à l'anglaise, devient rapidement une référence internationale.

Dans les autres communes de la région bruxelloise, les anciens cimetières paroissiaux continuent à être utilisés pendant de nombreuses années, parfois jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Désirant s'aligner sur les autres capitales européennes, la Ville de Bruxelles inaugure en 1877 à Evere un grand cimetière de 30 hectares *qui doit avoir l'aspect d'un grand parc*. Conçu par Louis Fuchs, il s'inspire de la structure de base de la nécropole parisienne : un grand axe traverse l'ensemble du site et s'articule à des allées courbes – dont le tracé évoque celui des parcs paysagers contemporains – pour former plusieurs ronds-points. Le traitement végétal est particulièrement soigné ; l'avenue d'accès, les allées principales et les ronds-points accueillent chacun une essence particulière : orme gras, tilleul de Hollande, érable, sorbier des oiseleurs ou acacia pleureur, tilleul à feuilles argentées ou orme à feuilles panachées. Les massifs intérieurs offrent un mélange de catalpa, frênes variés, saule et frêne pleureur, érable, acacia, conifères variés, etc.

Ce modèle élaboré est suivi de manières variables par les autres communes. Certaines comme Ixelles (1877) s'inscrivent rapidement dans le sillage de la capitale. Dans d'autres, le développement de la végétation permet d'occulter en partie un tracé indigent.

Le cimetière possède traditionnellement des espèces spécifiques : le cyprès, arbre du deuil depuis l'Antiquité, souvent remplacé en Europe occidentale par le peuplier d'Italie au port similaire ; l'if, essence toxique liée à la mort ; le saule pleureur, associé à la tristesse et aux tombes depuis le XVIII^e siècle.

Plus que dans toute autre création paysagère, le végétal possède dans les cimetières une dimension émotionnelle et symbolique particulièrement forte. Pendant un siècle, l'esthétique paysagère de tradition romantique sera considérée comme l'expression idéale de la mélancolie et du réconfort par le contact avec la nature. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans le cimetière du Vogelenzang à Anderlecht (1954), c'est à un plan géométrique, à des gabarits de tombes strictement réglementés et à des kilomètres de haies taillées au cordeau qu'est confiée la création d'une ambiance *de calme et de sérénité*. Au cours des dernières décennies, certains gestionnaires ont choisi de favoriser un développement libre de la végétation qui envahit les tombes, s'insère entre les pierres, recouvre en partie les inscriptions et les statues, en rappelant la précarité de la condition humaine face au temps et à la nature.

[VIDEO] LES ESPACES VERTS DANS LA VILLE. 1970-1990

Les extraits d'émissions télévisées des années 1970-1990 présentés correspondent à une période au cours de laquelle le débat sur le rôle des espaces verts dans la ville est particulièrement riche, intense et polémique. Le cadre urbain connaît des transformations spectaculaires qui suscitent des inquiétudes légitimes sur la place des parcs et jardins publics. Dans la lignée des idées libertaires de mai 1968, l'usage traditionnel des parcs est questionné et remis en cause. La profession des architectes paysagistes s'interroge également sur son rôle dans les transformations de la cité. Les mutations de la population imposent la coexistence parfois difficile d'usagers aux cultures très différentes. Parallèlement, ces reportages montrent, une dernière fois, des pratiques qui remontent à l'entre-deux-guerres comme la solidarité communautaire qui avait marqué la naissance des cités-jardins au lendemain de la Première Guerre mondiale.







Informations complémentaires

Designed Landscapes. Brussels 1775 – 2020

Une exposition du CIVA, réalisée par le Département Jardin, Paysage et Ecosystème urbain, sous la direction d'Ursula Wieser Benedetti

CIVA

55 Rue de l'Ermitage, 1050 Bruxelles

Heures d'ouverture

Mardi—Dimanche: 10h30—18h00

Tickets d'entrée

Adultes : 10 €

Étudiants & seniors : 5 €

-18 ans + presse + museumPASSmusées : gratuit

Tarif de groupe : 8 € / personne (à.p.d. groupe de 10 personnes)

Visites guidées par réservation via info@civa.brussels

Infos supplémentaires & updates

www.civa.brussels

www.facebook.com/civabrussels

www.instagram.com/civabrussels

Service presse

Dieter Vanthournout

T. 0032/2/642 24 87 - 0032/497 90 12 51

d.vanthournout@civa.brussels

N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir les images mises à disposition de la presse.

Ces images sont libres de droits durant la durée de l'exposition. 15 novembre 2018 – 31 mars 2019

CIVA

Président - Yves Goldstein

Directeur - Pieter Van Damme

Commissaires

Eric Hennaut, Ursula Wieser Benedetti

Comité scientifique

Claire Billen

Historienne et professeure à l'Université libre de Bruxelles, membre du Centre de recherches SOCIAMM (Cultures des sociétés anciennes, médiévales et modernes).

Michel De Beule

Architecte et urbaniste, chercheur auprès de différentes associations environnementalistes, puis de l'administration régionale bruxelloise (Direction Études et Planification).

Marie-Françoise Degembe

Historienne, titulaire du Master « Jardins historiques, patrimoine et paysage » de l'École de Versailles, directrice des Services des musées et du patrimoine culturel de la province de Namur.

Denis Diagre-Vanderpelen

Docteur en histoire, assistant au Jardin botanique de Meise, Fédération Wallonie-Bruxelles, collaborateur scientifique à l'Université libre de Bruxelles.

Catherine Franceschi-Zaharia

Docteure en Géographie, enseignante à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette, Hesam Université. Membre du laboratoire de recherche « Architecture, Milieu, Paysage ».

Eric Hennaut

Historien de l'art, enseignant à l'Université libre de Bruxelles.

Collaborateur scientifique du Département Jardin, Paysage et Ecosystème urbain.

Thierry Kandjee,

Paysagiste, praticien-enseignant-chercheur, Chaire Paysage de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta, à l'Université libre de Bruxelles.

Serge Kempeneers

Docteur en sciences, chef de la Division Espaces Verts à Bruxelles Environnement.

Luisa Limido

Architecte et journaliste, docteure en géographie à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP).

Chiara Santini

Docteure en Histoire et Enseignante d'histoire des jardins à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP).

Sylvie Van Damme

Professeure à la Hogeschool Gent, Académie Royale des Beaux-Arts, Architecture des Jardins et du Paysage.

Ursula Wieser Benedetti

Paysagiste et historienne des jardins.

Liste des prêteurs

Archives de la Ville de Bruxelles
Archives du Palais Royal
Archives générales du Royaume
Archives de la Région bruxelloise
Atelier d'Architecture de Genval
Bibliothèque royale de Belgique
Bruxelles Environnement
Jean-Noël Capart
Commune de Schaerbeek
La Compagnie du Paysage
Jef Degryse
Erik Dhont
Xavier Duquenne
Jardin botanique de Meise
JNC International
Maison des arts à Schaerbeek
Musée de la Ville de Bruxelles – Maison du Roi
Musées royaux d'Art et d'Histoire de Belgique
Musée royaux des Beaux-Arts de Belgique
Université libre de Bruxelles
Ville de Bruxelles
...